L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 NOVEMBRE 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente

—DE—

PROPRIETES FONCIERES

Dans une Bonne Localité,

—COMPRENANT LA—

"Laiterie Canterou"

Etablie de longue date

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE

Avec ilet de terre contigue et lots de terre à bâtir de choix

Sur l'avenue Bienville et les rues Douane, Génois, Télémaque et Cortez.

A proximité des chars de la rue du Canal et près des splendides résidences du Colonel Albert Paul, La Place, Tanneret, Walker et autres,

Dans un district grandissant rapidement.

TROIS SPLENDIDES LOTS A BATIR

Sur l'avenue Galvez,

Entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland, à proximité du centre des affaires.

—ET—

Onze Lots de Choix

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT.

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE. — Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, 15 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 novembre 1896 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° Les deux splendides lots de terre à bâtir, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue du Canal, les rues Gasquet, anciennement Jackson, Galvez et Miro, désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 34 sur un plan par A. D'Hemécourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Lesdits lots se joignent et mesurent chacun vingt-sept [27] pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit [28] pieds, trois [3] pouces et quatre [4] lignes sur la ligne du fond, qui traverse obliquement, leur profondeur étant de cent cinquante trois [153] pieds deux [2] pouces trois [3] lignes sur la ligne de division entre chacun, cent soixante trois [163] pieds sur la ligne de côté du No 8, la plus rapprochée de la rue Gasquet, cent quarante trois [143] pieds quatre [4] pouces et sept [7] lignes sur le côté du lot No 7, le plus près de l'avenue du Canal.

2° Ce grand beau lot de terre qui y touche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet [anciennement Jackson], Galvez, Miro désigné par le No 6 de l'ilet No 24 sur un plan dressé par A. D'Hémécourt voyer, le 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire, par un acte du 10 octobre 1853. Le dit lot se joint au lot No 5 et mesure vingt-sept (27) pieds de face sur la rue Galvez, vingt-huit (28) pieds 3 pouces et quatre (4) lignes sur la ligne du fond, qui court obliquement, par une profondeur de cent quarante trois (143) pieds quatre [4] pouces et sept (7) lignes sur la ligne de division entre le dit lot et le lot No 5 et cent vingt-trois (123) pieds neuf [9] pouces et sept (7) lignes sur la ligne de côté du No 5 la plus près de la rue du Canal. Ces lots de choix à bâtir font face à une avenue large et bien pavée, sont près de la rue du Canal des lignes électriques et près des résidences de MM. Lhote, Blaise, Adler et autres.

3° L'établissement ancien de la laiterie Canteron avec une bâtisse en bois à deux étages et aussi un cottage élevé qui y touche ensemble avec un grand terrain sur lequel se trouve, pour être vendus subdivisés d'après le plan exposé sur la place de la vente et plus pleinement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Ilet No 100, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second district de cette ville, borné par les rues Bienville, Douane, Télémaque et Genois, contenant vingt [20] lots de terre, comme le tout est désigné sur un plan spécial dressé par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849, et sur lequel plan référence est faite pour plus ample description de la dite propriété.

4° Deux (2) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Télémaque et Genois. Les dits lots sont désignés par les Nos 14 et 15 dans l'ilet No 100 d'un plan dressé par L. H. Pilié, en date du 15 décembre 1849. Les dits lots mesurent chacun trente-quatre [34] pieds sept [7] pouces et quatre [4] lignes sur la rue Bienville, par une profondeur de cent deux [102] pieds.

5° Ce lot de terre de choix immédiatement opposé, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Génois, désigné comme lot No 101 sur un plan ... fait par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849 et comme l'ilet No 481 sur le nouveau plan de ville et aussi sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 23 janvier 1872, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 28 mars 1879 et contenant vingt-deux [22] lots de terre, mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante dix-sept [277] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents [300] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Télémaque et Génois, référence étant aussi faite à un plan fait par J. G. De L'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Les dits vingt-deux [22] lots de terre étant numérotés du No 1 au No 22 inclusivement.

N. B.—Ces lots sont à proximité de la rue du Canal et des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement depuis deux ans.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortez, Conti et Bienville, le dit lot étant désigné par le No 11 dans l'ilet No 502 et mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Télémaque sur cent trente-huit (138) pieds de profondeur.

Cinq (5) certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Télémaque et Cortez et l'Avenue Bienville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No 502, les dits lots Nos 6, 7 et 8 mesurent cent trois [103] pieds de face à la rue Conti par cent deux pieds (102) de profondeur formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti et les lots Nos 9 et 10 mesurent soixante-quatre [64] pieds de face sur la rue Télémaque, par une profondeur de cent-trente-huit [138] pieds.

Quatre certains lots de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville et les rues Cortes, Télémaque et Conti, désignés comme lots Nos 19 à 22, inclusivement dans l'ilet No 502.

Le dit lot No 19 mesurant trente-quatre (34) pieds de face à l'avenue Bienville sur cent deux (102) pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Bienville et Cortes. Les lots Nos 20 à 22 mesurent quatre-vingt seize (96) pieds de face à la rue Cortes sur une profondeur de cent trente-huit (138) pieds.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou en quelque sorte y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Cortes, désignés par les Nos 12 et 13 et formant l'encoignure des rues Bienville et Télémaque. Lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente-quatre (34) pieds huit (8) pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent deux (102) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Télémaque.

8° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Cortez, Conti et Télémaque et composée des lots Nos 14 et 15 et la moitié du lot No 16 touchant au lot No 15 sur un devis annexé à un acte de partage entre J. P. N. Baquié et Dr Charles H. Bayon, passé pardevant Théo. Buisson, notaire, le 22 décembre 1876, lesquels dits lots et demi lot mesurant, selon ledit devis, comme suit, à savoir: Les lots Nos 14 et 15 ont chacun trente quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles; et la moitié dudit lot No 16 a dix-sept (17) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Cortez, Conti et Télémaque, composée des lots Nos 17 et 18 et la moitié du lot No 16 qui est contigu au lot No 17 d'après un devis annexé à un acte de partage entre J. P. N. Baquié et Docteur Charles H. Bayon, passé pardevant Théo. Buisson, notaire, le 22me jour de décembre 1876, lesquels lots et demi lot mesurant, selon ledit devis, comme suit, à savoir: Le lot No 17 trente-quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 18 trente quatre (34) pieds huit (8) pouces de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; et la moitié du lot 16 mesurant dix-sept (17) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face sur la rue Bienville, sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

N. B.—Les lots ci dessus décrits comprennent presque l'ilet entier de terre avec toute la façade sur l'avenue Bienville et la rue Télémaque. Ils sont situés d'une façon convenable pour y construire des améliorations de première qualité, étant à proximité de l'avenue Canal.

10° Onze [11] certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Joséphine, Féliciana et Montégut et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. De Yung, architect, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Solidelle et Féliciana et mesurant trente et un (31) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Féliciana sur cent quinze (115) pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Féliciana sur cent quinze (115) pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes autres clauses de sécurités; les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 nov—14 15 22 29—6 13 déc à date

PAR D. DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Southern Liquor and Tobacco Co., Ltd.

No 45,668—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

COMPTES OUVERTS ET RECLAMATIONS

PAR D. DANZIGER, Encanteur—A la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, MARDI, 17 novembre 1896, à 10 heures A. M., en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, daté et signé le 20 octobre 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—

Comptes ouverts et réclamations d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

7nov—7 12 15 16 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Joseph Spiro vs R. C. Hill.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 26,240—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, au mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16e jour de novembre 1896, à 11 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:—Un lot de bijoux, etc., consistant en montres, boucles d'oreilles, épinglettes, couteaux à beurre, breloques, épingles en diamant, ronds de serviettes, boutons de manches, scarf holders, lunettes, colliers, coffre-fort, vitrines, pendule, vitrines de mur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY, Constable de la 2me Cour de Cité de la N.lle-Orléans. 6 nov—6 11 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 17 novembre 1896, encoignure Chartres et St-Ferdinand Encoignure Clouet et Urquhart. Succession de John Philip Maurer. No 50,843 dossier de la Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Co., Louis A. Richards, Encanteur. — Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 17 novembre 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre issu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la dite cour maintenant absent en vacance lequel ordre porte la date du 12 octobre 1896 dans l'affaire intitulée succession de John Philip Maurer No 50,843 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu aux enchères publiques:

Encoignure des rues Clouet et Urquhart.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, ilet No 20, borné par les rues Clouet, Urquhart, Feliciana et Villeré, lequel lot mesure (mesure anglaise) trente-et-un pieds de face sur la rue Clouet, par cent-dix-sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, et de face sur la rue Urquhart de laquelle il forme l'encoignure, conformément à un plan de Joseph Pilié, voyer, en date du 7 mai 1833, déposé dans les bureaux de C. Pollock, alors notaire de cette ville.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois, bonne pour marché à viande, et résidence. Une splendide encoignure pour les affaires.

Encoignure St-Ferdinand et Chartres.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 2, borné par les rues St Ferdinand, Chartres (anciennement Moreau) Port et Decatur (anciennement Victoire) sur un plan dressé par Voilquin, en date du 9 février 1839, duquel un extrait est annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, alors notaire en cette ville, lequel lot est désigné par le No 3 sur ledit plan et mesure vingt-huit pieds de face à la rue St-Ferdinand par quatre-vingt huit pieds quatre lignes de profondeur et de face sur la rue de Chartres, formant l'encoignure des deux dites rues.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une résidence en briques à deux étages avec mansarde, cuisines en briques à deux étages, contenant vestibule et quelque sept chambres dans le corps et quatre chambres dans la bâtisse à deux étages dans le fond.

Condition—Comptant—L'acquéreur devra assumer en plus du prix d'achat le paiement des taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année 1896 et devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat à l'encanteur, au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

17oct—17 18 25—nov 1 8 15 16 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Nouveau No 3906 rue Magasins, entre Général Taylor et Austerlitz.

Mme Euphemia D. Morris, (veuve de Charles H. Disque) vs. Samuel E. Hale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 10 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 208, borné par les rues Magasins, Constance, Général Taylor et Austerlitz, désignés comme lots treize et quatorze dudit ilet, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Magasins sur 115 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Titre du défendeur enregistré dans le livre 153, folio 17 du Bureau des Transferts de cette paroisse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

6nov—6 13 20 27—déc 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Joseph Tanner vs Mme Thérèse O'Mara, femme de Patrick O'Mara, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,709—En vertu d'un writ de saisi et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Rousseau et Levée, le dit lot est désigné par le numéro Treize sur un plan dressé par J. H. Dakin en date du 15 novembre 1842 et déposé à l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire et mesure conformément trente (30) pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er nov—1er 2 10 17 24—déc 1er 3

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 51,111—C. Marrero, individuellement et comme membre de la raison sociale de C. Marrero & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Casimer Marrero, individuellement et comme membre de l'ancienne raison sociale de C. Marrero & Co., soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire, à son bureau, No 606 rue Gravier, en cette ville, commençant le VENDREDI, 20me jour de novembre 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que B. Bruen, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que John J. Hadel soit nommé syndic provisoire du dit insolvable et que des lettres lui soient transmises comme tel après qu'il aura prêté serment et fourni caution en la somme de quatre cents dollars, dans les termes comme la loi le requiert.—Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1896 — Signé; FRED. D. KING, Juge.—Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

17oct—17 nov2 16

Metropolitan Bank vs New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et débours pour le mois de juillet 1896, présenté par A. G. Ricks, receveur de l'Association de la Brasserie de la Nouvelle-Orléans, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

7 nov—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété résidence extensive, attractive de valeur, Portant le nouveau No 1241 rue Esplanade.

Mme Sylvanie B Denègre vs O. F. Desforges et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,157—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Histoire ou Kerlerec Bons Enfants ou St-Claude et Planché ou Marais, et mesurant, en mesure américaine, quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Esplanade sur deux cent quinze pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles et composé des lots A et B, d'après le plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 16 janvier 1885 et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 18 septembre 1885.

2° Un petit morceau de terre ou allée dans le même ilet, mesurant en mesure américaine, onze pieds trois pouces de face sur la rue Histoire ou Kerlerec et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, quatre-vingt quatre pieds sept pouces et cinq lignes, où il rejoint la ligne de fond de la propriété ci-dessus.

Les deux portions de terre ci-dessus décrites sont formées des lots désignés par les Nos 5, 6 et 7, et de portions des lots désignés par les Nos 21 22 et 23 de l'ilet No. six sur un plan tiré par A lon d'Hémécourt, le 18 décembre 1848 et déposé dans le bureau de Thomas Layton, ancien notaire dans cette ville; le tout sera démontré par le dit plan tiré par Edgar Pilié, et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, le 18 septembre 1885, où la dite propriété est plus spécialement décrite sur le plan daté du 7 novembre 1892, dressé par L. J. Fremaux, ingénieur civil, annexé à un acte de vente passé pardevant Walter D Denègre, notaire, le 11 novembre 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 nov—14 20 27—déc—4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif d'un grand assortiment de vêtements, chapeaux, casquettes, etc., pour hommes et jeunes garçons.

—AUSSI—

De bijoux, etc.

Sternberg & Stern vs Léon Tykosinsky.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,372—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 27 novembre 1896, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de vêtements, bijoux, chapeaux, casquettes et divers, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14nov—14 18 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur nouveau No 1464 rue Magazine, entre les rues Race et Robin,

(la rue à l'arrière étant Constance)

W L. Wilson vs Mme Mary Ann Pickford, administratrice et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,275—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent et appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Race, Constance et Robin, désigné par le numéro Trois sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, déposé comme plan numéro quatre-vingt-un, en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire, conformément au dit plan le dit lot de terre mesure au pied américain vingt-trois pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes et demi, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

William J. Martinez vs John E. Wetmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,262.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17, décembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro trente et un, borné par les rues Camp, Lyons, Chestnut et Upperline. Les dits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres I et G sur un plan dressé par D. M. Brosnan, député-voyer, en date du 30 janvier 1890, annexé à un acte d'achat par le vendeur dans cet affaire passé pardevant Fred Zengel, notaire, le quatrième jour d'octobre 1890 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, comme suit: le lot I forme l'encoignure des rues Camp et Lyons, et mesure cents pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue du Camp, cent-deux pieds huit pouces et deux lignes de largeur dans le fond qui le divise du dit lot G sur une profondeur et face à la rue Lyons de cent pieds et une même profondeur de cent pieds sur la ligne de l'autre côté qui le divise du lot H du dit plan et le lot G mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Lyons, vingt-neuf pieds onze pouces de face sur la rue Upperline, cent vingt six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot F sur le dit plan le plus près de la rue Chestnut et cent trente pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne qui le divise des lots H. et I. le plus près de la rue du Camp, le deux des dites lignes de profondeur s'étendent de la rue Lyons à la rue Upperline. Acquis par le défendeur du demandeur conformément à un acte pardevant Fred Zenzel, notaire, le 4 oct. 1890, titre enregistré au bureau de transfert livre 137, fol. 213.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil.

Occasion splendide pour un Placement.

Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.

Louis Grunewald vs Commercial Soap, Candle and Starch Manufactory Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre, située dans le Troisième District de cette ville désignée par le No Quarante-Huit sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, en date du 10 Nov. 1896, et enregistré dans le bureau du shérif civil, la dite portion de terre étant bornée par les rues Delaronde, Lizardi, la Voie Publique, Nord Peters et Forstall et mesurant comme suit: deux cent quarante pieds sur la rue Delaronde, deux cent trente-six pieds six pouces sur la rue Lizardi, cent vingt-neuf pieds un pouce à la rue Forstall et les mesures suivantes dans la voie publique et la rue Nord Peters; commençant à l'encoignure de la rue Forstall et la Voie Publique, une façade sur la Voie Publique dans la direction de la rue Lizardi de quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces s'étendant dans la même direction mais légèrement tournée vers la rue Delaronde pour une distance de soixante-huit pieds, de là sur une ligne dans la direction de la rue Nord Peters et Lizardi pour une distance de quatre-vingt-quinze pieds, de là à une distance de vingt-huit pieds quatre pouces à la rue Nord Peters où il rejoint la ligne de la dite propriété faisant face à la rue Lizardi.

Et tous les droits et titres du défendant à la batture ou alluvion en face de la dite propriété.

Laquelle dite portion de terre forme le lot désigné par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur, en date du 30 septembre 1869 et déposé dans le bureau de Théo Guyol, ancien notaire, moins cette portion dudit lot No Un depuis expropriée par le Orleans Levee Board.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, comprenant les machines, bouilloires, installations, meubles et tout ce qui y appartient à et constituant la fabrique de la dite corporation du défendant ci-nommé sur les dits lieux et tous les droits, bénéfices et avantages qui y appartiennent.

La dite portion de terre a été acquise par les défendants par l'achat de Alfred Delavigne par acte pardevant André Doriocourt, Jr notaire, le 18 janvier 1889, C. O. Livre 130 fo 394.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.

I. Comptant pour payer 1° les coûts et charges du procès et de la vente. $5 00 coût de la copie de l'acte et $5 0.0 d'honoraires d'avocat sur le montant plein de $10 000 de bons, comme il est décrit ci dessous et sur l'intérêt des dits bons (lequel intérêt est au taux de 6 0,0 par an à partir du 24 septembre 1896 jusqu'au paiement et aussi sur les coupons d'intérêt passés dus, de $300, attachés aux dits bons, aussi bien que sur l'intérêt des dits coupons d'intérêt passés dus (lequel intérêt est au taux de 5 0,0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement) et les taxes d'Etat et de Ville (s'il y en a) dues sur la dite propriété

2° La somme de $200, remboursement partiel des primes d'assurances payées par le plaignant.

3° La somme de $300, avec intérêt au taux de 5 0,0 par an à partir du 24 Sept. 1896, jusqu'au paiement étant pour les coupons d'intérêt passés dus attachés aux bons ci dessous décrits.

II. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de 20 bons de $500 chacun (faisant $10 000) tous datés le 24 mars 1890 et tombant dus le 24 mars 1900, avec intérêt sur chaque bon au taux de six pour cent par an, à partir du 24 septembre 1896 jusqu'au paiement, payable semi-annuellement le 24me jour de mars et de septembre de chaque année, représenté par les coupons d'intérêt attachés aux dits bons; tous garantis par hypothèque sur ladite propriété d'après un acte passé pardevant J. Bendernagel ancien notaire, le 24 mars 1890. L'acquéreur devra garantir toutes les obligations, etc., de l'hypothèque originale, comme il est enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le livre 418, fol. 368.

III.—Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

Au lieu de l'assomption comme ci-dessus décrit les plaignants comme porteurs de l'hypothèque entière forclausée est consentant à ce que l'acquéreur paye le tout comptant.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Sixième District.

Mlle Louise Denègre vs Wm F. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 décembre 1896, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 66 (416) borné par les rues Berlin, Carondelet, Milan et St-Charles, lequel dit lot mesure vingt (20) pieds de face sur la rue Berlin, sur quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la portion de la propriété maintenant sujette à l'hypothèque dans le procès ci-nommé, dans et formant une partie de la propriété délivrée de la dite hypothèque et décrite comme un lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 66 (416) borné par les rues Berlin, Carondelet, Milan et St-Charles, mesurant vingt (20) pieds de face à la rue Berlin, à un point cent (100) pieds de distance de l'encoignure Carondelet et cent cinquante [150] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée dans le Premier District.

Marx Weil vs Moses Schwartz,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,036—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 24 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Naiennie et Calliope, désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois et Quatre mesurant chacun trente-et-un pieds, (31) onze pouces (11) et cinq lignes (5) de face à la rue Magasins, sur une profondeur de cent vingt sept pieds (127) dix pouces (10) et cinq lignes (5), entre lignes parallèles, le tout au pied américain et conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 3 aout 1887 et déposé dans les archives des procès dans l'affaire de Hugh W. Brown vs Anna Ogden Brown, No 22 146 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 oct—24 30—nov 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations d'une Buvette.

Aussi d'un "Cash Register."

Mme Mary McDermott vs Thomas Morrow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 23 novembre 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepot, rue Ste Anne entre Royale et Chartres, Un lot du Contenu, Tables, Vins et Liqueurs, etc., étant le contenu d'une buvette, d'après l'inventaire—Aussi, un "Cash Register."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 nov—11 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif du contenu et installations du Laundry au nouveau No 727 rue Bienville.

Fred W. Peters vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 49,754 — En vertu d'un ordre de vente daté du 12 novembre 1896 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 24 novembre 1896, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au nouveau No 727 rue Bienville.

Le contenu du Laundry sur les dits lieux consistant en bouilloires, pompe, rouleaux, polisseurs, machines à laver, fers, lampes, séchoirs, paniers, etc., divers, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

13 nov—13 16 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Troisième District, formant le coin des rues Flood et Chartres,

(Dans l'ilet borné par les dites rues, et Delaronde et l'Avenue Caffin).

Security Building & Loan Association vs Jean M. Vidou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,132—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 3 décembre 1896, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Flood, Chartres et Delaronde et l'avenue Caffin; les dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11 de l'ilet No 56, et mesurent comme suit:

Lot No 10 mesure trente et un pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Flood sur une profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Chartres, de cent trente pieds dix pouces. Lot No 11 se joignant au lot No 10 et mesurant trente pieds de face à la rue Flood sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent trente pieds dix pouces; le tout d'après le plan de J. A. D'Hémécourt voyer, en date du 4 avril 1873 et déposé comme plan No 39 du livre des plans No 7, dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire; une copie lithographique du dit plan étant annexé à un acte et déposé pardevant G. Legardeur, notaire en cette ville, en date du 12 mars 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

31 oct—31—nov 6 13 20 27—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Thomas Callagan vs James Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,057.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 novembre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 259, borné par les rues Valence, Camp, Chestnut et Cadix, mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et est composée d'une grande partie du lot désigné sur un plan dressé par F. A. Puyo, le 23me jour de février 1839, déposé à l'étude de E. V. Foulon, notaire, par le No 8: la dite portion commence à 34 pieds de l'encoignure des rues Camp et Valence, et s'étend vers la rue Chestnut, de manière à donner la façade ci-dessus de 30 pieds sur la rue Valence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—1° Au comptant pour payer les billets passés dus, se montant à $200 00-100 avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir du 17 août 1895; 10 pour cent d'honoraires d'avocat, sur $1,050 00, les taxes de ville de 1895, $13, taxes d'Etat, 4 42 100; payés par le plaignant, $9 25 frais de greffier, $3 00 frais de copie de l'acte de vente, les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville due sur la dite propriété.

2° L'acquéreur aura à assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement des billets non maturés comme suit: 17 billets à recevoir chacun pour la somme de $50 daté chacun le 17 août 1895, tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés et payables respectivement en 15, 18, 21, 24, 27, 30, 33, 36, 39, 42, 45, 48, 51, 54, 57, 60 et 63 mois après leurs dates avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement final, garantie par privilège de vendeur et hypothèque sur la dite propriété conformément à l'acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 août 1895.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 oct—24 30—nov 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Bertha L. Hirschberg, dûment autorisée vs Gabriel Hirschberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,056—En vertu d'un jugement et ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 21 novembre 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, nouveau numéro 419 rue Gravier.

Un grand stock de papier, papier à envelopper, sacs de papier, corde, co.donnet, divers, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 nov—10 16 20 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de August Hegardorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,119—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Hein, veuve de August Hagardorn, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier

7 nov—7 11 16

Succession de B. A. Kernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 51,482.—Division B.—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu B. A. Kernan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

14 nov—14 19 23

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:40 am	No 6 Fast Mail..7:10am
No 7 Coast Acc. dim. excepté 8:50 am	Ex dimanche..7:50am
No 1 Lim. Ex..6:50pm	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex dimanche..9:30 p.m	No 8 Coast Acc dim. excepté 3 30 pm
No 5 Fast Mail.5:30pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL	
No 23, Local Mail and Express..9:50pm	No 24, Local Mail and Express..8:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited.......8:00am
No 1, Fast Mail.7:40am	No 2, Fast Mail.7:25pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.......10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.........4:20pm
No 21, Vicksburg Express........5:30 pm	Vicksburg Express........8 10am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited...8:30 am	No 2 Limited.. 7:10 pm
No 2 Fast Mail.6:30 am	No 4...........8:10am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex...6:15pm	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail....6 50pm	California Ex.. 8 35pm
California Ex...7:30am	Texas and Mexico Fast Mail 8:35am
L'fay'te local....4:55pm	L'fay'te local....4:55pm
EAST LOUISIANA RAILROAD	
Tous les jours.	
No 1 ....9.20 am	No 2........3:30 pm
Dimanche.	
Arrive.......8:00 pm	Part........8:00 am
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00am	Pte-la-Hache..7:00am
.....4:15pm	.....5:00pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach..10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach....9:40 am	
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Pte-la Hache & Shell Beach..4:40pm
	Shell Beach ..5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger........10:00 am	Alger.........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.......6:05 pm	Alger........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.....6:40 pm	Alger........8:00am

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Hudson Halsey........parti 7 nov
Steamship El Mar, Grant.........parti 7 nov
Steamship C H Kerlin, Coverdale....parti 30 oct
Steamship Chalmette, Blasland.....parti 10 nov

LIVERPOOL.
Steamship Knight Companion, Williams.....parti 6 nov
Steamship Capella, Lang........parti 5 nov
Steamship Costa Rican, Kelly.......parti 3 oct
Steamship West Indian, Campbell....parti 14 oct
Steamship Texan, Howell.........parti 15 oct
Steamship Yucatan, Jinks.........parti 2 oct
Steamship Mira, Bal..........parti 22 oct
Steamship Darien, Wrake.........parti 29 oct
Steamship Barbadian, Highton.......parti 28 oct
Steamship Tampican, Pickthall.......parti 4 nov
Steamship Wm Cliff, Japha.........parti 4 nov
Steamship Daniel, Chafler.........parti 8 nov

LONDRES
Steamship Castilian Prince, Conll...parti 29 oct

RIO DE JANEIRO.
Steamship Rosemore, Martleman.....parti 26 oct
Steamship Hogarth, ——.......parti 1er nov

GENES
Barque Savoia, ——.........partie 14 sept

FALMOUTH
Steamship Ardrath, Cartmer.......parti 14 oct

GREENOCK.
Steamship Adrath, ——........parti 21 sept

SHIELDS, ANG.
Steamship Thos Anderson, Shaw.....parti 3 nov
Steamship Toledo, Wishart.........parti 5 nov
Steamship Dania, ——........parti 24 oct
Steamship Nordkap, ——........parti 21 oct
Steamship British Trade, ——......parti 31 oct

CARDIFFE.
Steamship Torr Head, ——.........parti 4 nov
Steamship Dunmore Head, ——......parti 5 nov

MARSEILLE
Steamship Tuscan Prince, Stewart...parti 13 oct

SANTOS
Steamship Ludgate, ——..........parti 3 nov

NEWPORT.
Steamship Ivan, ——...........parti 1er nov
Steamship Fortuna, Barry..........parti 28 oct
Steamship Cabral, ——.........parti 3 nov
Steamship Baumwdan Head, ——.....parti 3 nov

OPORTO.
Barque Bella Formigosa, Ferreria..partie 22 oct

CUXHAVEN
Steamship Polaria, Meyerdierks....parti 27 oct

LISBONNE
Barque Ariadne, Ruter..........partie 24 oct

BELFAST
Steamship Magician, Jones.........parti 31 oct

SWANSEA
Steamship Barbadian, Highton....parti 1er nov

BREME
Steamship Akaba, Curnow..........parti 4 nov

DEMERARA.
Steamship Barden Tower, Davidson..parti 5 nov

BAREY, ANG
Steamship Norge, Paulsen.........parti 10 nov

DUNDEE.
Steamship Netherby Hall.........parti 10 nov

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Alava	Liverpool	1er dist. 21
Abana	Brême	4e dist. 43
Aco	Rotterdam	Southport
Algiers	Havane	Alger
Arapahoe	Hull	Westwego
Bolivia	Marseille	1er dist. 13
Breifond	Bocas del Toro	1er dist 14
Blue Jacket	Dunkerque	Chalmette
Chatfield	Manchester	Louisiana ave
Drummadier	Brême	4e dist. 47
Drot	Copenhague	Southport
Electrician	Liverpool	Pic Tier
El Sud	New York	Alger
Ethelwalda	Rotterdam	Westwego
Ethiopia	Cette et Gênes	Louis. ave
Euskaro	Dunkerque	4e dist. 45
Foxhall	Honduras	3e dist. 30
Gussie	Laid up	Alger
Highlander	U K or Cont.	Elevator
Istrar	Brême	Southport
Istria	Trieste et Gênes	rue 2e
Jos. Otori, Jr	Laid up	1er dist. 13
Leyden	Brême	4e dist. 48
Morgan	Laid up	Alger
Marino	Havre	Southport
Navigator	Liverpool	2e dist. 10
Novembre	Manchester	1er dist. 31
Nicolai II	Copenhague	rue 6e
Olive Branch	U K or Continent	Elevator
Rydal Hall	Hull	Westwego
Santa Fe	Havre	4e dist 41
Saturnina	Liverpool	1er dist. 21
Sir Garnet Wolseley	Continent	Southport
Suldal	Laid up	3e dist. 30
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
Whitney	Havane	Alger
NAVIRES		
Everest	En détresse	canal Harvey
BARQUES		
Allianca	Portugal	rue Philip
Orsola	Oporto	rue Lie
GOELETTES		
Santo Otori	Honduras	1er dist. 14

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

... CHARTRES ...